

N° 6879^A

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2015-2016

PROJET DE LOI

portant fusion des communes de Boevange-sur-Attert et de Tuntange

* * *

CORRIGENDUM

(4.2.2016)

L'intitulé du document parlementaire n° 6879 est à lire comme suit: „Projet de loi portant fusion des communes de Boevange-sur-Attert et de Tuntange“.

